

**Colloque « *Pour la création commune de valeur* »**

**Organisé en partenariat avec  
*L’AiCarnot, le Réseau C.U.R.I.E, Licensing Executives Society,  
ProTon-Europe et FITT***

**SEANCE D’OUVERTURE**

*.Allocution d’ouverture par Denis RANQUE, président de l’ANRT*

*.Présentation des travaux de la plateforme ANRT-Valoris par Dominique VERNAY, président du comité de pilotage de ValoRIS*

**16 décembre 2010**

# Allocutions d'ouverture

## **Introduction**

### **Denis RANQUE, Président de l'ANRT**

Je remercie Pierre BITARD qui a organisé ce colloque. La valorisation constitue l'élément central de la réflexion sur la recherche publique et privée en France. La France, puissance moyenne faisant partie d'une grande puissance en devenir (l'Europe), n'a jamais été confrontée à autant de défis économiques et de compétition internationale qu'actuellement.

La science a deux objets. Le premier est de créer de la connaissance pour le bien commun de l'humanité, notamment à travers la publication. Cet objet est international et n'attise pas de jalousies. Le deuxième consiste à créer de la connaissance appliquée, que nous gardons pour notre propre économie ainsi que pour nos entreprises. Il s'agit de la valorisation. Lorsque le premier objet de la science est mis à l'épreuve, l'humanité continue à bien se porter et l'Europe n'est pas en péril. En revanche, le deuxième objet de la science évolue en milieu hostile : si nous n'utilisons pas nous-mêmes les fruits de notre recherche, d'autres le feront, et nos entreprises ne pourront alimenter leurs innovations. C'est pour cela que j'estime qu'il n'y a pas de sujet plus important que la valorisation.

Nous sommes pourtant loin d'accorder à l'innovation l'importance qu'elle mérite. Les pouvoirs publics comme les responsables d'entreprises ne saisissent pas l'urgence de la prise en compte de ce sujet. Tuteur de Charbonnages de France au ministère de l'Industrie à une époque, je me rappelle de la nécessité absolue de produire qui dominait dans le monde du charbon. Après avoir produit, il fallait absolument écouler la production. Il me semble que la recherche se trouve actuellement dans une telle configuration : la connaissance est produite puis écoulée. L'avenir des pays occidentaux repose sur notre capacité à coupler recherche et économie. Je compte donc sur vous pour convaincre votre entourage de l'importance de la valorisation.

### **Présentation des travaux de la plateforme ANRT-ValorIS**

#### **Dominique VERNAY, Président du comité de pilotage de ValorIS**

L'observation du champ économique actuel amène une note d'espoir ainsi qu'une interrogation. Etant très impliqué dans la création des Labex sur le plateau de Saclay, j'ai pu voir des équipes de chercheurs se mobiliser pour proposer des thèmes innovants ainsi que des modes d'organisation originaux. Toutefois, la question se pose de savoir comment transformer cette bonne disposition d'esprit en véritables actions. Une intermédiation entre la science, qui a ses propres règles, et le monde des entreprises est nécessaire. Pourtant, ce stade de transformation qu'est l'intermédiation pose un problème que ni les moyens mis en œuvre, ni les perspectives d'évolution ne viendront résoudre. Cependant, à l'arrivée d'Alain Fuchs et Joël Bertrand au CNRS, j'ai immédiatement été contacté pour prêter main forte au CNRS sur la question de la valorisation.

L'objectif de la plateforme ANRT-ValorIS est de créer des instances de discussion très libres de façon à effectuer des constats qui permettent ensuite de progresser. ANRT-ValorIS identifie cinq fondamentaux dans le processus de valorisation. Elle identifie tout d'abord le processus lui-même, généralement imprévisible. Elle identifie ensuite le rôle des personnes, et en particulier les rapports entre la sphère publique et la sphère privée. Puis viennent les organisations, qui sont plus ou moins disposées à travailler avec le monde économique. La propriété intellectuelle, souvent régie par des attitudes dogmatiques du côté des entreprises, est elle aussi identifiée. Ces attitudes, qui tendent à vouloir s'attribuer les résultats de la recherche, dressent une barrière à la valorisation, mais laissent toutefois peu à peu la place à des stratégies intégratives plus pragmatiques. Le président du CNRS a d'ailleurs signalé qu'il ne souhaitait pas que les différends liés à la propriété intellectuelle constituent un obstacle à la coopération. Enfin, ANRT-ValorIS identifie les partenariats et les modes de coopération.

La logique de la valorisation repose sur cinq éléments. Elle est fondée tout d'abord sur le contrat de recherche, qui partage la valeur entre le monde académique et le monde de la recherche et dont le sens est rarement clair. Elle repose deuxièmement sur le laboratoire, unité de base de la valorisation, souvent mutualisé. La professionnalisation, qui va de pair avec la mutualisation et qui consiste à placer la valorisation au centre des organismes de recherche, constitue le troisième fondement de la logique de valorisation. Cette dernière repose aussi sur la juste rétribution, parfois reniée par des entreprises estimant que l'accès à la recherche doit être gratuit. La progression dans le domaine de la valorisation dépend de cette juste rétribution. En effet, cette dernière (paiement, organisation d'évènements, ou don à l'organisme de recherche) est au centre de la motivation du chercheur. Toutefois, la définition de la véritable valeur d'un travail de recherche est compliquée. Cette difficulté introduit une légère distorsion de concurrence entre la France et les autres pays et donne un avantage aux organismes de recherches français, sans toutefois les tirer vers le haut. Enfin, le lien direct entre brevet et chiffre d'affaires constitue le cinquième fondement de la logique de la valorisation. En effet, le leurre de la découverte du nouveau médicament *blockbuster* amène les entreprises à protéger toutes les découvertes qui se rapprochent de près ou de loin de leurs produits. Il convient pourtant de prendre en compte la totalité du champ plutôt que de se focaliser sur un nombre restreint de produits. La véritable valorisation réside dans la signature de milliers de contrats de taille variable qui permettent à telle start-up ou telle PME de bénéficier d'un différentiel sur son marché.

Le problème central auquel nous devons faire face est le suivant : comment faire pour atteindre l'ensemble des PME qui n'ont aucune relation avec le monde de la recherche ? Nous disposons des outils nécessaires à la mise en œuvre la valorisation, mais nous ne savons comment montrer aux PME ce que peut leur apporter la recherche. Alain Costes avait par exemple proposé au CNRS de mettre en détachement des chercheurs auprès de PME. Ces chercheurs pourraient identifier l'activité de la PME et en déduire ce que pourrait apporter un laboratoire. L'étude des différents partenariats et contrats amène à soulever des questions d'ouverture et de fermeture. Les modèles partenariaux actuels semblent tournés vers l'innovation ouverte. Dans ce contexte, la différenciation intervient par la vitesse, l'ingéniosité et par les aspects commerciaux.

L'existence d'opinions variées au sein de l'ANRT-ValorIS est à la base de notre progrès. Nous dégageons toutefois un consensus autour de notre insatisfaction quant à la situation

actuelle. Les modèles qui nous sont proposés, tout comme leurs indicateurs, sont assez caricaturaux. Contrairement à ce que ces modèles pouvaient laisser entendre, les transferts technologiques ne sont pas en train de faire les beaux jours des universités. C'est pourquoi nos voisins américains s'interrogent sur leurs dispositifs. Nous devons réinventer des indicateurs qui permettent de prendre en compte l'économie dans sa globalité et qui permettront ainsi de montrer que nous empruntons actuellement le bon chemin. Par exemple, le nombre de contrats signés pourrait être un bon indicateur de rentabilité. Cette journée de réflexion, et c'est là la marque de fabrique de ValoRIS, permettra de formuler des propositions pour l'avenir afin de progresser.